

Besoins et Attentes des Acteurs de l'Écologie Industrielle et Territoriale pour un Référentiel National

Résultats de l'enquête réalisée dans le cadre du projet
« Création d'un référentiel National pour l'Écologie industrielle et territoriale »
financé par l'ADEME et le CGDD

Table des matières

Table des matières	1
1. Pourquoi un référentiel?	4
2. Où en sont les démarches ?	7
3. Gouvernances et animation	9
4. Le soutien au développement de l'EIT	11
5. Les objectifs et retombées de EIT	13
Conclusion	17
Remerciements	18

Le projet de création d'un référentiel national pour les démarches d'écologie industrielle et territoriale (EIT) vise à définir un cadre commun pour l'auto-évaluation des démarches permettant de faire remonter et d'analyser des initiatives de terrain et de promouvoir les démarches au niveau national. En effet, il existe à ce jour plus d'une cinquantaine de démarches d'EIT dans l'ensemble de la France. Ces démarches sont de nature très hétérogène (métabolismes, démarches de symbiose allant de la zone d'activité au département, stratégie régionale ou intégration de l'écologie industrielle dans un projet d'aménagement...) et loin d'être abouties pour la plupart. Elles offrent cependant un gisement d'informations et de bonnes pratiques qu'il s'agit de structurer pour permettre à l'EIT d'évoluer et de progresser sur le territoire français. L'hypothèse est que les acteurs de l'EIT sont en attente d'un outil de positionnement qui permette de répondre de manière simple à leurs besoins qui nécessitent d'être mieux caractérisés pour un meilleur appui au développement de l'EIT.

ORÉE, en collaboration avec les partenaires de ce projet (ADEME, Commissariat Général au Développement Durable, Université de Lyon - UMR « Environnement Ville et Société », Université de Technologie de Troyes, Université de Grenoble - UMR PACTE, Auxilia, EcoRes, Inddigo), a donc construit cette enquête dans le but d'identifier précisément les besoins auxquels un outil d'évaluation et de suivi des démarches d'EIT, commun au niveau national, devrait répondre pour les acteurs de terrain. Dans le cadre de ce projet, 220 acteurs d'EIT ont été identifiés (représentant la quasi-totalité des acteurs de l'EIT en France).

Cinq versions de ce questionnaire ont donc été élaborées selon le type d'acteur visé. Le questionnaire en ligne est resté ouvert durant deux mois (mi-avril à mi-juin). 65 réponses ont pu être ainsi recueillies en ligne ou par téléphone et se répartissent de la façon suivante :

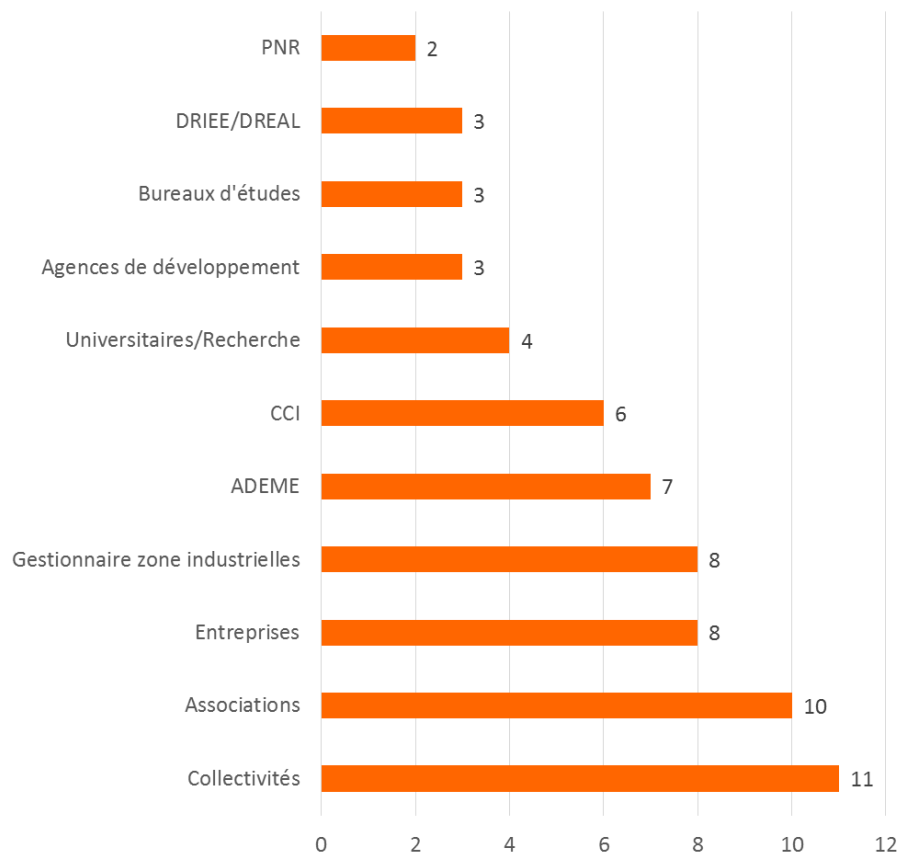
Catégories de questionnaires :	Nombre de répondants
<i>Porteurs/Animateurs de démarches d'EIT</i>	20
<i>Acteurs soutien (financier, politique, réseau...)</i>	31
<i>Entreprises prenant part à des synergies</i>	7
<i>Universitaires/Recherche</i>	4
<i>Bureau d'études</i>	3

Pour précision :

- Les **porteurs et animateurs de démarches d'EIT** sont identifiés comme des acteurs représentant l'une des fonctions suivantes, ou assimilées, dans les démarches d'EIT : porteur de projet, pilote, coordinateur, animateur. Ils ont pour responsabilité d'animer la dynamique sur le territoire, d'assurer la mobilisation des acteurs, la coordination de leurs actions, de repérer les synergies.
- Les **acteurs soutien (financier, politique, réseau...)** apportent une forme de soutien aux porteurs de projets des démarches d'EIT, qu'il soit financier, politique, relationnel ou bien plus opérationnel. Il peut s'agir de collectivités, services déconcentrés et opérateurs de l'Etat, réseau d'acteurs, agence de développement économique, chambre de commerce et d'industrie...

! Les résultats de cette enquête n'ont pas vocation à faire l'objet de traitements statistiques très poussés et ont surtout pour visée de faire ressortir quelques tendances et recueillir des recommandations de la part des acteurs de l'EIT. Concernant les porteurs de projet ainsi que les acteurs de soutien, au vu du grand nombre de réponses, les résultats qui seront chiffrés pourront se voir accorder une confiance relative. Il faudra en revanche prendre plus de précaution quant aux généralisations pour les catégories recherche, bureaux d'études et entreprises.

Profil des organisations ayant répondu au questionnaire



1. Pourquoi un référentiel?

- **Estimez-vous qu'un outil d'évaluation et de suivi des démarches d'EIT commun au niveau national vous serait utile?**

85% des acteurs jugent que la création d'un référentiel EIT au niveau national serait utile. En outre, parmi les 14% restant ayant répondu négativement, la plupart (6/10) sont des démarches récentes ayant démarré après 2010 (les autres réponses négatives proviennent d'une entreprise, d'une commune, d'une CCI et d'un chercheur) et mettent en avant comme principales réserves et demandes :

- les difficultés d'adaptation et d'utilisation du référentiel aux spécificités de chaque territoire ;
- le besoin de moyens de comparaison et d'échanges avec les autres démarches ;
- le manque de maturité de l'EIT en général.

Les réserves évoquées au sujet de la pertinence d'un outil commun face à la grande diversité de démarches observées sont celles qui ressortent le plus souvent des commentaires :

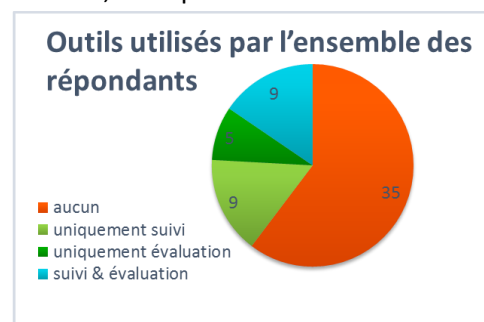
« La volonté de définir des critères communs, qui permettraient d'évaluer et de comparer les démarches entre elles, ne peut être que réducteur par rapport à la richesse et à la spécificité de chaque démarche territoriale »

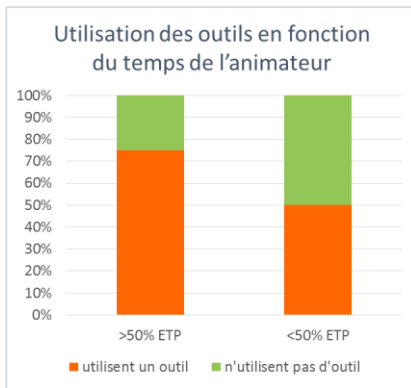
- **Disposez-vous de votre propre outil de suivi de l'avancement de la démarche par rapport à vos objectifs ? Avez-vous déjà entrepris une démarche d'évaluation qui vous permette de caractériser, voir chiffrer, l'ensemble des effets de la démarche et de juger de sa pertinence?**

Nous observons que **l'utilisation d'outils de suivi et d'évaluation reste encore marginale.** En effet, parmi les porteurs de projet d'EIT, les acteurs soutien, les bureaux d'études et les entreprises ayant répondu, plus de 60% n'ont mis en œuvre ni processus d'évaluation, ni dispositif de suivi.

Les principaux freins pour l'utilisation de ces outils sont :

- **Le manque d'outils adéquats**
- **Le manque d'éléments méthodologiques**
- **Le manque de temps**





Lorsque ces dispositifs existent, ils sont **a priori en majorité portés par des « animateurs »**. En effet, on observe que les projets possédant un chargé de mission à plus de 50% (temps de travail) ont plus tendance à mettre en œuvre ce type de dispositifs.

D'après les commentaires des répondants :

Les outils de suivi sont le plus souvent intégrés dans des démarches qualité ou des systèmes de management environnemental.

Les outils d'évaluation permettent de mettre en avant les synergies possibles, les gains économiques et environnementaux, les emplois créés, l'importance de la mobilisation...

Il est fortement ressorti des commentaires que, pour être efficace, un référentiel national ne doit pas être trop lourd ou trop long dans sa mise en œuvre, et doit donc demander des données facilement accessibles :

« L'outil ne doit pas prendre trop de temps, autrement il devient contre-productif »

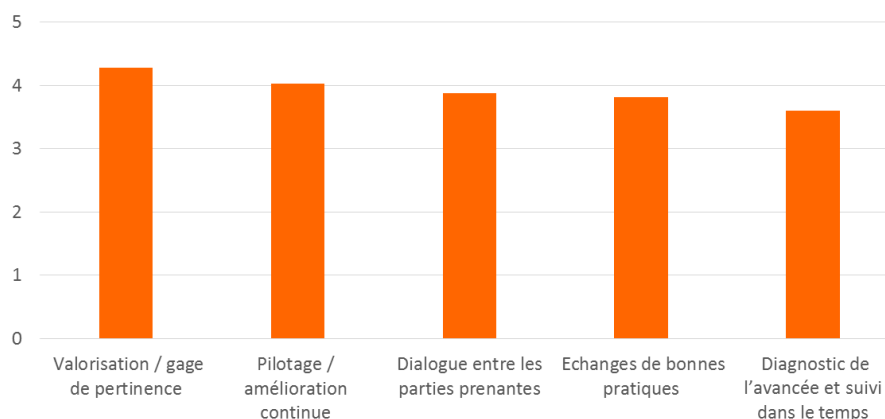
« Eviter le référentiel de type qualité trop lourd et contraignant, importance du côté opérationnel de celui-ci, approche de type simplification »

« Il ne faut pas un référentiel sophistiqué mais un contexte socio-politique constructif »

Le référentiel devra donc fournir un **cadre méthodologique simple** pour l'évaluation et le suivi de démarches sans ajouter de lourdeurs d'utilisation aux méthodes de travail habituelles.

- **Quelles fonctions devrait-il remplir selon vous? (Classez les fonctions du référentiel selon le degré de priorité)**

On peut observer sur ce graphique que toutes les fonctions potentielles qui ont été proposées pour le référentiel ont obtenu un degré de priorité fort.



Le référentiel aura donc pour défi de répondre, tout en assurant simplicité et adaptabilité, à des objectifs multiples à travers son application :

- Un outil de pilotage, d'amélioration continue de la démarche d'EIT pour identifier de nouveaux axes de progrès ;
- Un moyen de valorisation des efforts fournis, un gage de la pertinence de la démarche pour en rendre compte et assurer la visibilité de l'action ;
- Un cadre commun au niveau national définissant les objectifs à atteindre, permettant un diagnostic de l'avancée des démarches et leur suivi dans le temps ;
- Un outil de dialogue entre les parties prenantes, de co-évaluation autour des performances et des stratégies inhérentes ;
- Un cadre commun pour se situer par rapport aux territoires et échanger sur les bonnes pratiques.

Les répondants ont par ailleurs plusieurs fois ajouté qu'il fallait bien prendre en compte la **spécificité de chacune des démarches**. Chaque territoire est différent et possède des caractéristiques et problématiques qui lui sont propres. Il est donc important que le référentiel soit adaptable à l'ensemble des territoires.

« Un cadre commun pour échanger, oui, mais il doit bien mettre en lumière les spécificités territoriales et montrer comment les démarches d'EIT locales s'ajustent au territoire »

« La voie de la standardisation ou de la normalisation au niveau national ne semble pas la plus pertinente dans des démarches d'Ecologie Industrielle et Territoriale qui doivent forcément composer avec les spécificités locales »

« Chaque territoire a besoin un outil d'évaluation adapté à sa situation particulière et unique »

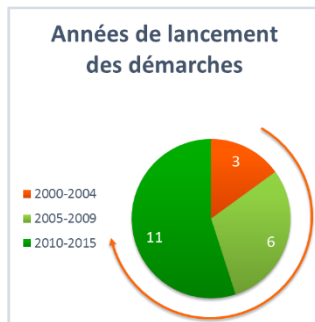
Plusieurs acteurs ont fait part de l'intérêt de profiter de l'opportunité de cet outil pour **mieux outiller les porteurs de projet** en accolant des « boîtes à idées » (exemples d'actions concrètes, carnets d'adresses, tableaux synthétiques des différentes synergies possibles, documents types) à la batterie d'indicateurs.

« Besoin d'idées d'actions concrètes »

« Joindre un tableau synthétique des synergies travaillées par chaque territoire pour solliciter les animateurs sur des sujets précis »

« Proposer des exemples de documents-types (ex : accord de confidentialité, contrat-type de gestion mutualisé de déchets, etc.) »

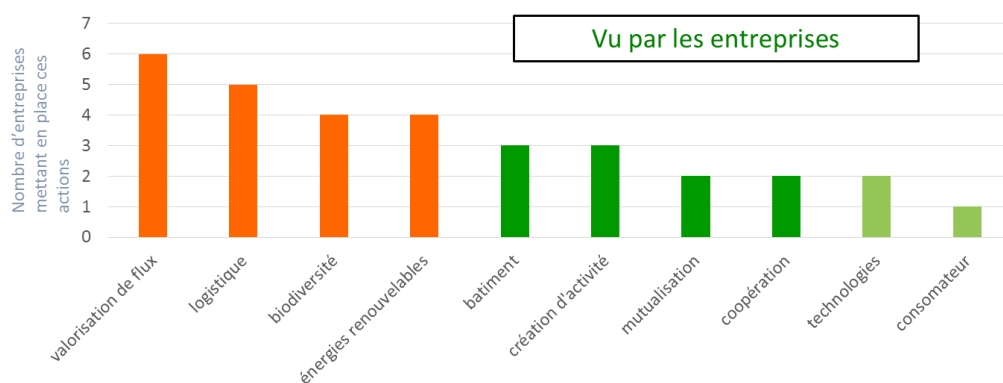
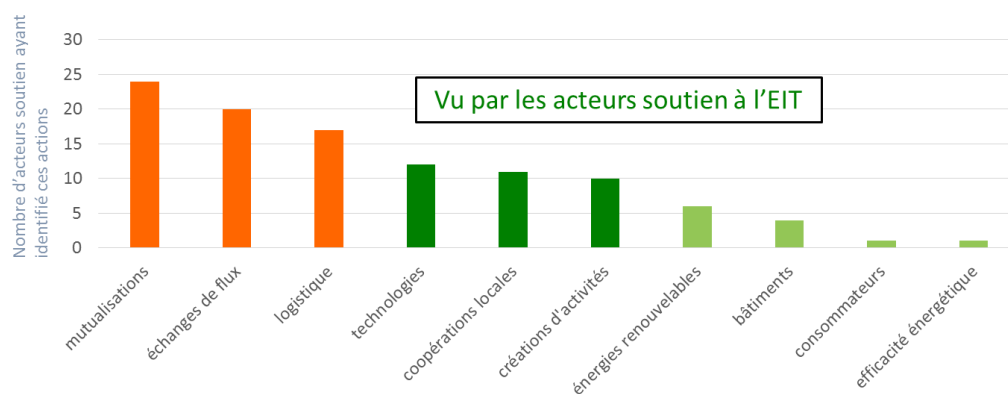
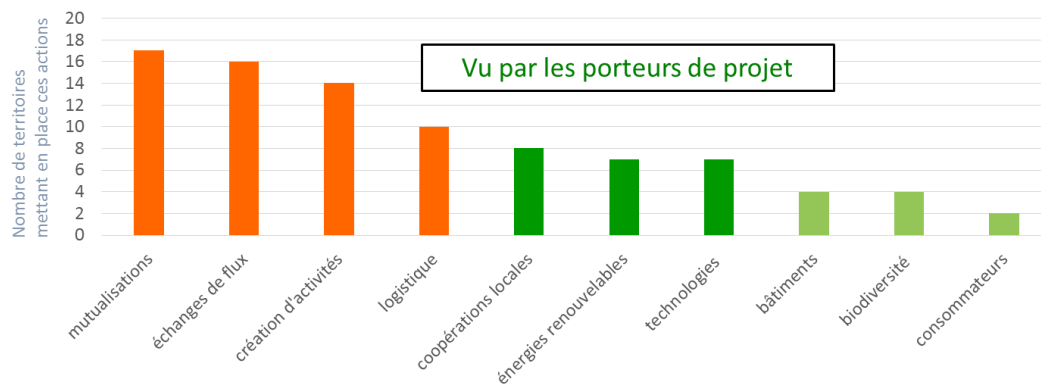
2. Où en sont les démarches ?



- En quelle année la démarche d'EIT que vous animez/portez a-t-elle été lancée ?

On observe un **développement récent des démarches d'EIT**, celles-ci étant nombreuses à s'être lancées durant les 5 dernières années.

- Quelles actions sont concrètement mises en place sur le territoire ?

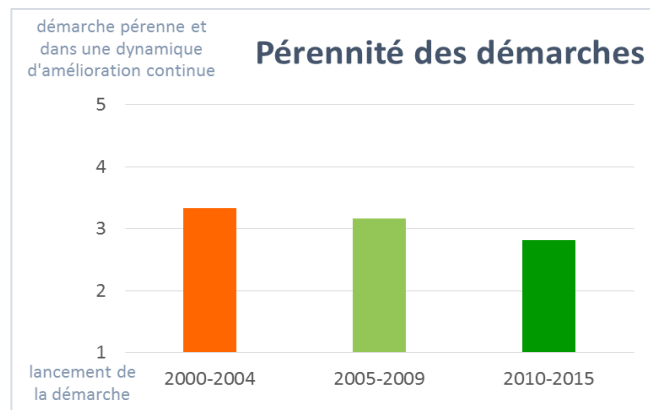


D'après les porteurs de projet et les acteurs qui soutiennent l'EIT, les **mutualisations** de services, achats ou encore infrastructures, ainsi que les **échanges et valorisations** de flux - actions le plus souvent mises en avant dans la définition de l'EIT - sont celles qui se concrétisent le plus souvent sur les territoires. Les quelques entreprises qui ont répondu évoquent également les échanges de flux, et sont suivies par les actions d'optimisation de la logistique, les mutualisations n'arrivant qu'en 7^{ème} position (sur les 10 propositions).

- **S'il vous fallait évaluer l'avancée de la démarche au regard des objectifs de l'EIT (optimisation des ressources, compétitivité, attractivité, ancrage, emplois, réduction des pollutions, réduction des coûts, image...), quelle note lui attribueriez-vous?**

On observe que les démarches les plus anciennes sont, d'après les répondants, les plus pérennes.

! Il faut considérer avec méfiance la moyenne pour la période 2000-2004 calculée seulement à partir de 3 réponses.



Ils expriment par ailleurs **des perspectives en termes d'intensification et de pérennisation des démarches** : plus d'actions, plus d'acteurs.

« Continuer sur les synergies déjà mises en place, en créer de nouvelles, et viser un autofinancement »

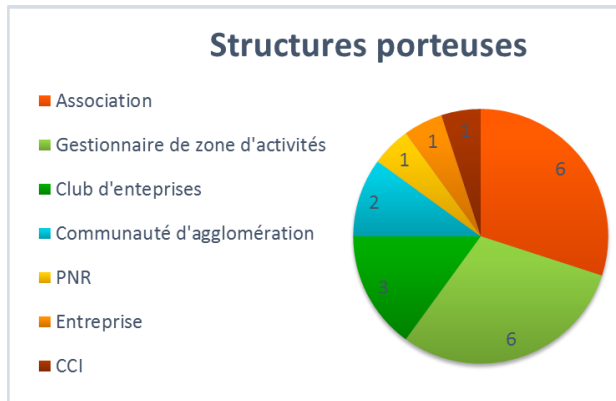
« Volonté d'intensifier la démarche et de la rendre systématique »

« Développement du nombre d'entreprises adhérentes ainsi que de nouvelles actions de substitution ou de mutualisation »

Les critères d'évaluation qui seront retenus dans le référentiel devront donc traduire des exigences en **cohérence avec le degré de maturité actuel** des démarches et les actions qui sont effectivement mises en place dans ce cadre. Le nombre de démarches initiées semble bien croissant et devrait pouvoir permettre de faire remonter assez d'informations pour contribuer à leur progression et à leur pérennité.

3. Gouvernances et animation

- **Pouvez-vous nous décrire le mode de suivi et de gouvernance de la démarche (fréquence des comités, acteurs présents...)?**



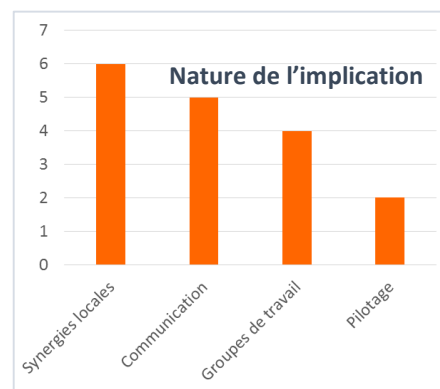
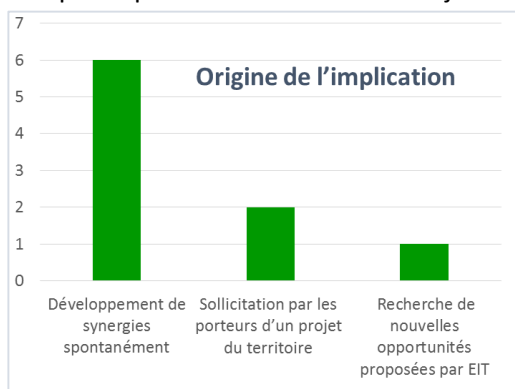
Les structures portant les démarches sont en général des associations ou des gestionnaires de zone d'activités. **La gouvernance mise en place est très souvent multi-acteurs.** 14 démarches sur les 20 ayant répondu ont décrit un tel mode de gouvernance.

Au moins 7 organisations porteuses précisent intégrer les entreprises à la gouvernance du projet, à travers le comité pilotage, d'innovation, des groupes de travail, les assemblées générales, le bureau administratif...

- **De quelle manière avez-vous (entreprise) été amenés à entrer dans ce type de démarches? Parmi les propositions ci-dessous, lesquelles correspondent le mieux à la façon dont vous êtes impliqués dans une/des démarche(s) d'EIT ?**

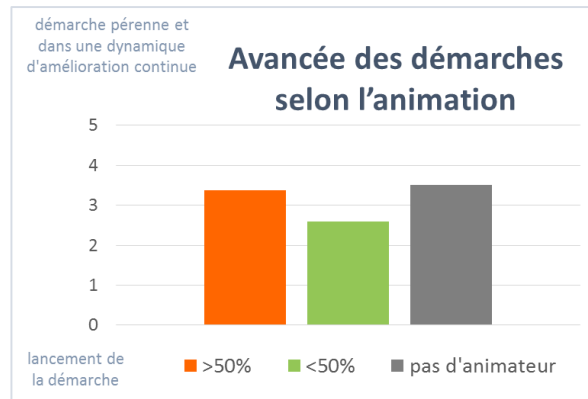
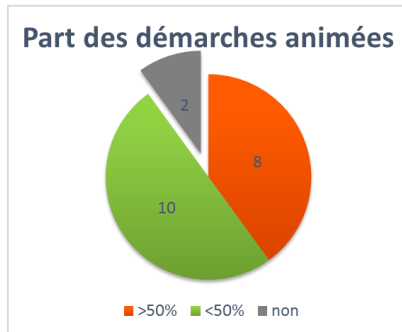
Presque toutes les entreprises ayant répondu au questionnaire (6/7) ont spontanément recherché des synergies sans forcément se rattacher aux principes théoriques de l'EIT au départ.

Seules 2 des 7 entreprises disent être impliquées dans le processus de décision général du pilotage de l'action et participent à la définition des objectifs et des actions à mettre en œuvre.



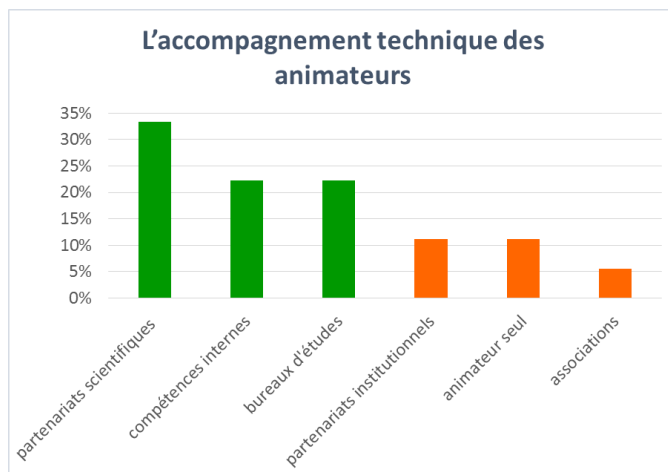
- **Y-a-t-il un chargé de mission ou équivalent, dédié à l'animation, à la coordination de la démarche? Si oui, quel part de son temps de travail (par rapport à un temps plein) réserve-t-il à la démarche ?**

18 démarches (sur 20 ayant répondues) s'appuient sur un « animateur » pour la bonne mise en œuvre des actions. En croisant le temps dont dispose cette ressource humaine avec la note qu'attribuent les répondants à leur démarche en termes de pérennité, il semble que l'animateur soit essentiel à l'avancée des démarches.



! Il faut considérer avec méfiance la moyenne pour les démarches non animées calculée seulement à partir de 2 réponses.

• **Par quelle(s) structure(s) l'animateur est-il accompagné?**



Les types d'organisation assurant l'accompagnement technique des acteurs sont variés.

Les partenariats les plus nombreux se font avec des chercheurs (30%) et beaucoup se nouent également avec des bureaux d'études.

Cependant un certain nombre de structures utilisent uniquement leurs compétences internes.

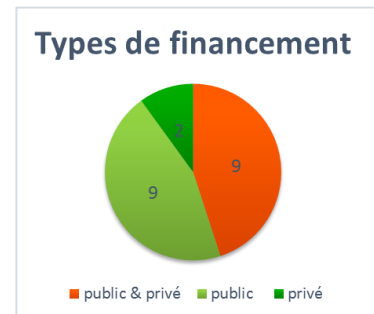
Les animateurs, très présents et très certainement essentiels à la réussite de ces démarches, seront a priori les premiers utilisateurs du référentiel. Néanmoins, étant données la gouvernance très souvent multi-acteurs et la nécessité de concilier les différents intérêts, le mode d'utilisation préconisé devrait permettre une **co-évaluation des démarches grâce à la participation des différents acteurs impliqués.**

4. Le soutien au développement de l'EIT

Les organismes soutenant l'EIT ayant répondu au questionnaire montrent une grande diversité d'acteurs vers lesquels les porteurs de projet peuvent se tourner pour accompagner leurs démarches : DREAL, DRIEE, ADEME, Agences de développement, CCI et collectivités de l'échelle communale à l'échelle régionale.

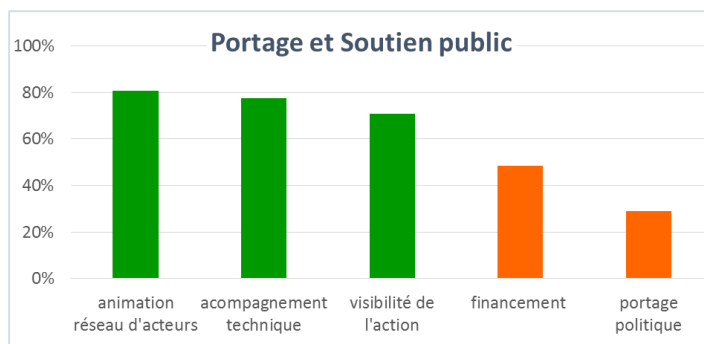
- **Comment est financée la démarche ? (financements publics/privés, durée des financements, évolution vers une autonomie financière) ?**

Les résultats de cette question témoignent du **rôle indispensable des financements publics** dans le développement de l'EIT. En effet, 18 des 20 démarches pour lesquelles nous avons pu recueillir des réponses via ce questionnaire font appel à ce type de financement.



- **De quelles manières soutenez-vous les démarches d'EIT ?**

Le soutien au développement de l'EIT passe également par d'autres biais. Seule la moitié des organismes soutenant l'EIT disent contribuer aux démarches en apportant des financements. Ils mettent plutôt en avant leurs services pour :

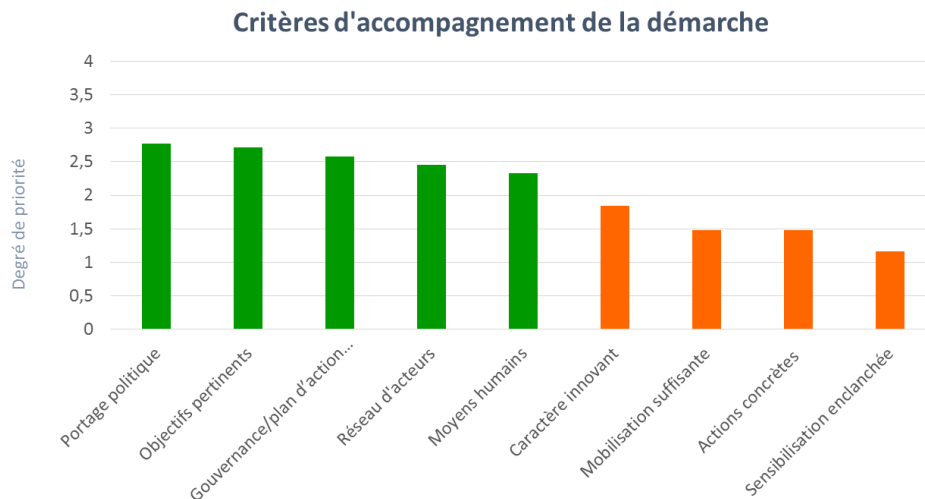


- l'animation du réseau d'acteurs pour la sensibilisation et le partage des retours d'expérience ;
- la mise à disposition d'un accompagnement technique et/ou humain (pour la recherche de synergies, le lancement de la démarche, la coordination des actions...);
- la visibilité de l'action à l'échelle locale ou au-delà.

- **Quels critères doit respecter une démarche pour que vous lui proposiez un accompagnement ?**

Le **facteur humain** ressort de manière importante des critères sélectionnés et des commentaires apportés par les acteurs soutenant l'EIT à la question des critères d'accompagnement des démarches. Il transparaît au moins à travers 5 des 6 critères qui dépassent le degré de priorité moyen en résultat à cette question :

- Disposer d'un portage politique assuré ;
- Proposer un modèle de gouvernance et un plan d'action pertinents au regard des objectifs ;
- Etre ancré dans un réseau d'acteurs existant ;
- Disposer de moyens humains suffisants.



Cette importance des relations entre acteurs, de la volonté collective à agir et la nécessité d'exprimer et répondre au besoin local transparaissent fortement dans les commentaires des répondants :

« Il est important pour la réussite du projet de susciter l'adhésion, la mobilisation, la motivation du réseau d'acteurs. Le critère le plus important étant l'envie des parties prenantes à s'engager dans le projet »

« La gouvernance et les moyens humains sont prioritaires pour la pérennisation de la démarche »

« Nous demandons explicitement qu'un noyau "dur" d'acteurs soit déjà identifié avec des entreprises motivées »

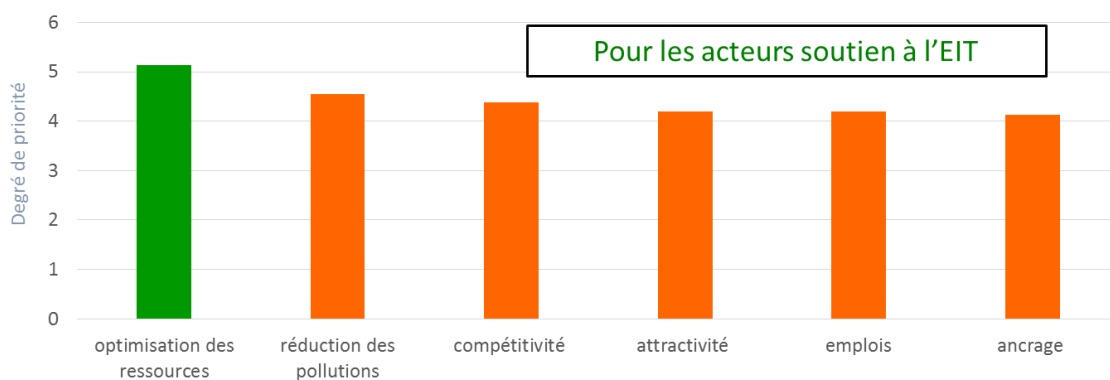
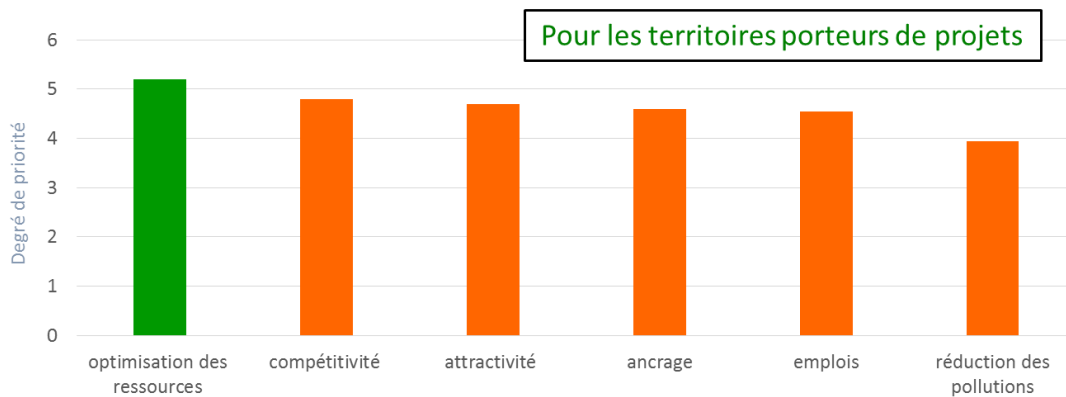
« Le plus important : avoir une volonté politique partagé où les gens sont prêt à collaborer et des gens qui arrêtent de se bagarrer »

« Il manque un critère essentiel : répondre à un besoin local, spécifique exprimé par des acteurs économiques »

Les acteurs soutenant l'EIT, essentiels au développement de ces démarches, doivent également pouvoir valoriser les résultats des évaluations qui seront menées avec le référentiel pour juger de la pertinence de leurs investissements sur le terrain. Les indicateurs sélectionnés devront donc permettre de mesurer ces facteurs humains, mais aussi les retombées sur les territoires.

5. Les objectifs et retombées de EIT

- Quels sont selon vous les objectifs de la démarche? (Classez les objectifs selon le degré de priorité)



L'ensemble des objectifs pour lesquelles les démarches d'EIT peuvent être mises en place se sont vus attribuer un degré important de priorité. Le référentiel devra donc faire transparaître ces critères clés. L'objectif d'**optimisation de l'usage des ressources et de l'énergie** sur le territoire (ressources non-exploitées / rebuts des entreprises...) se détache quelque peu. Un répondant a en effet fait remarquer qu'il s'agissait du principe premier de l'EIT à appliquer pour ensuite, par voie de conséquence, conforter les activités économiques, l'attractivité des territoires, la performance des acteurs et les impacts environnementaux.

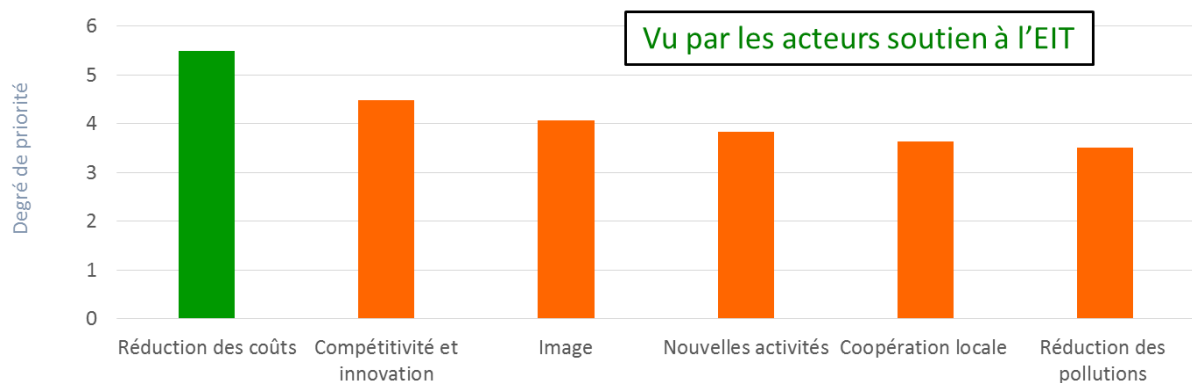
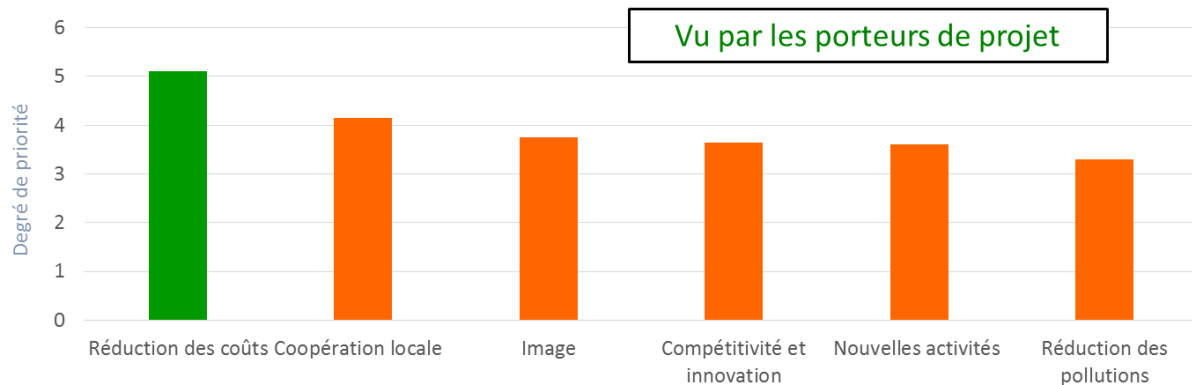
D'autres aspects importants des démarches d'EIT ont été mis en avant par les différents acteurs à intégrer au référentiel :

« Augmenter la capacité des acteurs à construire un projet de territoire. »

« Permettre aux acteurs d'anticiper la rareté des ressources par la mise en place d'une nouvelle gouvernance économique territoriale »

« Optimiser du foncier (implantation nouvelles entreprises en fonction des synergies) »

- Qu'est-ce qui motivent les entreprises à participer à votre démarche? (Classez les motivations selon le degré de priorité)

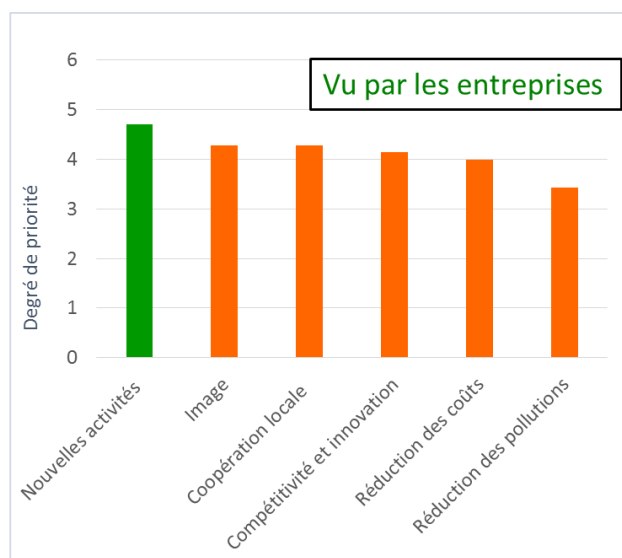


La perception des motivations des entreprises à s'engager dans une démarche d'EIT varie quelque peu, cependant la réduction des coûts semble rester dominante d'après les porteurs de projet et les organismes qui soutiennent l'EIT.

Les 7 entreprises qui ont répondu au questionnaire se disent en revanche plutôt attirées par les opportunités de **création d'activités (filières / services ...)** qui les poussent à s'engager dans la recherche de synergies.

Elles ajoutent par ailleurs, comme sources de motivation :

- L'accompagnement réglementaire
- L'implication personnelle et la vision de dirigeants d'entreprises
- Les possibilités de benchmark et partage de bonnes pratiques



5 entreprises sur les 7 se rattachent également à des motivations en termes d'objectifs de développement territorial :

« Implantation forte : orienter le développement des activités en fonction des besoins des territoires et des activités présentes dans ces territoires »

« Nombre d'ETP de l'ESS développés sur le territoire local »

« Trouver le moyen de répondre à de nouvelles contraintes réglementaires »

- Si l'on s'accorde sur le fait que globalement l'EIT doit contribuer au développement durable des territoires, quels sont, selon votre expérience, les 4 ou 5 principes/caractéristiques majeur(e)s que devrait respecter une démarche d'EIT ?

Cette question a été posée uniquement aux bureaux d'études et aux chercheurs. Leurs propositions ont été rassemblées et réorganisées ci-dessous :

Facteur humain	Enjeux locaux	Mise en œuvre	Environnement
<ul style="list-style-type: none"> • Ethique, Dignité, responsabilité • Collaborative • Dialogue, ouverture • Confiance • Animation pérenne, densifier/faciliter les relations inter-acteurs • Volonté politique partagée 	<ul style="list-style-type: none"> • Articuler avec enjeux globaux • Prise en compte des attentes des acteurs • Création de valeur ajoutée pour le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Pragmatisme, Actions • Synergies « démonstratrices » • Recherche de synergies systématisée • Transversalité, pluridisciplinarité • Pérennité • Amélioration continue • Rendre compte 	<ul style="list-style-type: none"> • Local, circuits courts • Energies non-renouvelables → Renouvelables

Le référentiel devra permettre de mesurer l'atteinte des objectifs pour les territoires et les entreprises ainsi que le respect des principes d'action qui caractérisent l'EIT et en font des démarches de développement durable.

- Quels impacts en termes socio-économiques environnementaux résultent de ces changements de pratiques ?

Il est apparu que la **jeunesse des démarches** était un aspect essentiel à prendre en compte dans la mesure des retombées sur les territoires. En effet 1/3 des acteurs estiment que les démarches sont trop récentes pour mesurer des impacts.

Les 2/3 pouvant donner des indications quant aux retombées de leurs actions, observent principalement :

D'un point de vue socio-économique :

- Création et maintien d'emplois
- Economies financières et de ressources
- Créations de nouvelles activités et partenariats

D'un point de vue environnemental :

- Valorisation et réduction des déchets
- Economies d'usage de matières premières
- Economies d'énergie

A travers les réponses apportées au questionnaire, un ensemble conséquent de propositions d'indicateurs pour rendre compte de ces impacts peut être relevé. Ils seront étudiés pour être intégrés au référentiel, pour rendre compte de ces impacts sont listés ci-dessous :

Synergies réalisées/identifiées
Valorisation des coproduits
Tonnage de déchets recyclés/réutilisés, évités
Réduction de la consommation de matières (premières), énergies (fossiles)

Dynamique d'évaluation
Structuration de la gouvernance, nombre et qualité des réunions, taux de participation typologie des acteurs
Densité des interactions multi-acteurs
Entreprises mobilisées

Création de nouvelles activités, produits, filières, développement des circuits courts
Emplois (solidaires) ou nombres d'heures générées
Réduction des trajets domicile-travail
Investissement/financement réalisé dans le cadre de la démarche/coût du projet
Economies générées (traitement des déchets évité, services mutualisés), chiffre d'affaires d'affaire généré
Economie du projet (euros investis par rapport aux économies réalisées)

Valorisation des espaces verts
Réduction des plaintes des riverains

Intensité du raccourcissement des circuits économiques, part de fournisseurs clients locaux
Réduction de la circulation (route)
Tonnage de GES évité
Réduction des pollutions

Formations, montées en compétences des salariés
Fierté des salariés
Réduction des risques et

Encore une fois, les répondants ont pour une majeure part fait la demande d'**indicateurs pour lesquels l'information soit facilement mobilisable** et qui soient aisés à renseigner.

Conclusion

Les résultats de ce questionnaire montrent globalement que le référentiel est un outil attendu et qu'il devra respecter certaines exigences au regard de l'expérience des acteurs. Ils replacent ce projet dans le contexte d'une écologie industrielle et territoriale encore peu mature et s'appuyant largement sur les financements publics. Les questions permettant de mieux saisir le contexte d'action ont fait ressortir un certain nombre de points clés sur lesquels devra porter l'évaluation (optimisation de l'utilisation des ressources, compétitivité des entreprises, facteur humain, méthodologie, réponse aux enjeux locaux...). Les réponses fournissent également un ensemble de propositions d'indicateurs conséquents qui contribueront à la construction du référentiel.

Les acteurs ayant mis en place un dispositif de suivi ou d'évaluation sont encore minoritaires principalement par manque d'outils adéquats d'éléments méthodologiques, mais aussi de temps ! Il n'existe dans tous les cas à ce jour, aucun cadre qui permette aux acteurs de se comparer et d'échanger sur leurs bonnes pratiques pour favoriser l'enrichissement mutuel. Un référentiel serait donc utile, environ 85% des acteurs le confirment. Les demandes sont cependant fortes pour un outil simple sans lourdeur d'utilisation, un outil adaptable à la spécificité des démarches, qui mette en avant l'importance du facteur humain et fournisse des idées d'actions concrètes pour faire avancer les démarches.

Finalement, pour répondre à ces attentes, le référentiel devra :

- **Représenter un outil flexible et adaptable**
- **Fournir un cadre commun pour échanger et se comparer**
- **Viser des objectifs en cohérence avec la maturité des démarches**
- **Apporter des résultats lisibles et valorisables**

Remerciements

ORÉE tient à remercier très chaleureusement l'ensemble des organisations qui ont participé à cette enquête :

ADEME	DREAL Champagne-Ardenne
ADEME Aquitaine	DREAL Limousin
ADEME Poitou-Charentes	DRIEE Ile-de-France
ADUAN	Ecodev / Green Valley Epinal
AIRM	Ecole des Mines d'Alès / M-Atome
Aldéran	EIFFAGE
Alterre Bourgogne	Grand Port Maritime de Marseille
ARD FRANCHE-COMTE	Groupe EDF
ARPE PACA	Haropa Ports de Paris
Association Biovallée	Idée Alsace
Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles	INP LGC
AT France SA	Institute of Earth Surface Dynamics (IDYST) Faculty of Geosciences and Environment - University of Lausanne - UNIL
Auxilia	La Poste
BIOTOP	Les Jardins de Gally
Bouygues immobilier	Macéo
Carvin entreprises	Mairie de Paris
CCI Bastia et Haute-Corse	ORDIF
CCI Bordeaux	Parc industriel Plaine de l'Ain
CCI de Troyes	Pôle des Eco-industries de Poitou-Charentes
CCI Grenoble	PnR Armorique
CCI Marseille Provence	PnR Livradois-Forez
CCI Montauban Et Tarn Et Garonne	Port du Havre
Club d'Ecologie Industrielle de l'Aube	Séché Environnement
Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	Spla 81 Les Portes du Tarn
Communauté d'Agglomération du Val d'Orge	Syndicat Mixte de la Zone Industrialo- Portuaire de Salaise-Sablons
Conseil Général de Meurthe-et-Moselle	Syndicat Mixte Rhône-Pluriel
Conseil Régional Lorraine	UMR PACTE
Conseil Régional Rhône Alpes	UTT
Conseil Régional PACA	YPREMA
Conseil Régional Picardie	
Dervenn	